marches-securises.fr PUBLICATION

ÉTABLISSEMENT

Ville de Mainvilliers (28)

AVIS DE MARCHÉ
SERVICES

Pl du Marche

DIRECTIVE 2014/24/UE

28300 Mainvilliers

Section I: Pouvoir adjudicateur

I.1) NOM ET ADRESSES

Ville de Mainvilliers (28), Contact : M. IDBAHA, Pl du Marche, 28300 Mainvilliers, FRANCE. Tél. : +33 237185680. Courriel : mairie@ville-mainvilliers.fr. Code NUTS : FRB02.

Adresse(s) internet

Adresse principale :http://www.ville-mainvilliers.fr/

Adresse du profil d'acheteur : https://www.marches-securises.fr

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet : https://www.marches-securises.fr

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Mairie de Mainvilliers Place du marché, 28300 Mainvilliers, FRANCE. Tél. +33 237180001. Courriel : mairie@ville-mainvilliers.fr. Code NUTS : FRB02. Adresse internet : http://www.ville-mainvilliers.fr/.

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

Point(s) de contact susmentionné(s).

La communication électronique requiert l'utilisation d'outils et de dispositifs qui ne sont pas généralement disponibles et un accès direct non restreint et complet à ces outils et dispositifs est possible gratuitement à cette adresse internet (URL) : https://www.marches-securises.fr

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

Section II : Objet

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé: Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour la réalisation d'équipements publics sur la Ville de Mainvilliers

II.1.2) Code CPV principal

71400000

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte

Accord-cadre à marchés subséquents - Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour la réalisation d'équipements publics sur la Ville de Mainvilliers

II.1.5) Valeur totale estimée

II.1.6) Informations sur les lots

Division en lots : Non

II.2) DESCRIPTION

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

71400000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS: FRB02

Lieu principal d'exécution : Place du marché - 28300 MAINVILLIERS

II.2.4) Description des prestations

Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour la réalisation d'équipements publics sur la Ville de Mainvilliers

II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois: 48

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Non

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : Non

II.2.11) Informations sur les options

Options: Non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique : Non

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :

Se référer au DCE.

III.1.2) Capacité économique et financière

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

Marché réservé : Non

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Informations relatives à la profession

III.2.2) Conditions particulières d'exécution

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non

Section IV: Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

L'avis concerne l'établissement d'un accord-cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur

Justification d'un accord-cadre dont la durée dépasse quatre ans : Sans objet.

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique

Une enchère électronique sera effectuée : Non

IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

Vendredi 26 mars 2021 - 11:00

IV.2.3) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en mois : 6 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

Date: vendredi 26 mars 2021 - 12:00

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) RENOUVELLEMENT

Il s'agit d'un marché renouvelable : Non

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Depuis le 1er janvier 2010, Les candidatures et les offres des marchés de techniques de l'information et de la communication (TIC) devront obligatoirement être remises par la voie électronique.

Par ailleurs, il est rappelé que depuis le 1er octobre 2018, et conformément à l'article R2132-7 du CDCP, toutes les communications et tous les échanges d'informations sont effectués par des moyens de communication électronique. Par conséquent, pour tous les marchés supérieurs à 40 000 € HT, les candidatures et les offres doivent obligatoirement être remises par voie électronique. Tout pli remis par voie papier sera automatiquement déclaré irrégulier.

Les offres doivent être transmises via la plate-forme de dématérialisation des marchés publics :

https://c-chartres-marches.fr/index.php ou sur https://www.marches-securises.fr. Pour toutes questions liées au fonctionnement de la plateforme, le candidat pourra contacter le 04 92 90 93 27. Attention : Il incombe aux candidats de prendre les précautions nécessaires afin de déposer leur offre dans les temps. Ainsi, les problèmes techniques rencontrés lors du dépôt des offres ne sauraient être imputables à la Collectivité.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Tribunal Administratif d'Orléans 28 Rue de la Bretonnerie , 45057 Orléans FRANCE. Tél. +33 0238775900. E-mail : greffe.ta-orleans@juradm.fr. Adresse internet : http://orleans.tribunal-administratif.fr/.

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

DIRECCTE DES PAYS DE LA LOIRE - Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics 22 mail Pablo Picasso B.P. 24209 , 44042 Nantes FRANCE. E-mail : Paysdl.ccira@direccte.gouv.fr. Adresse internet : http://pays-de-la-loire.direccte.gouv.fr/.

VI.4.3) Introduction des recours

Référé précontractuel avant la signature du contrat, devant le juge du référé précontractuel (articles 2 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009) dans le délai prévu aux articles R. 2182-1 et R. 2182-2 du Code de la commande publique, à compter de la date d'envoi de la décision de rejet et jusqu'à la signature du contrat. - Référé contractuel dans le délai de 31 jours à compter de la date de publication de l'avis d'attribution ou en l'absence d'un tel avis, dans le délai de 6 mois à compter du jour de la signature du contrat devant le juge du référé contractuel (articles 11 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009).

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

Tribunal Administratif d'Orléans 28 Rue de la Bretonnerie , 45057 Orléans FRANCE. E-mail : greffe.ta-orleans@juradm.fr. Adresse internet : http://orleans.tribunal-administratif.fr/.

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS